

L'Entre-Deux • Saint-Joseph • Saint-Philippe • Le Tampon

**CASUD**

Communauté  
d'Agglomération  
du Sud de l'île  
de La Réunion

# STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PICS

12 juin 2025

# SOMMAIRE

- CADRE REGLEMENTAIRE
- DEFINITION DU BESOIN
- ELABORATION DU MARCHE
- DIAGNOSTIC ET DEFINITION DU ROLE STRATEGIQUE DE LA CASUD DANS LA GESTION DE CRISE
- ELABORATION DU PICS
- EXERCICE DE CRISE

# Cadre réglementaire

- La loi MATRAS du 25 novembre 2021 impose aux EPCI, incluant au moins une commune soumise à un PPR, d'adopter un PICS au plus tard le 26 novembre 2026.
- **3 exigences de la loi MATRAS**
  1. La mobilisation et l'emploi des capacités intercommunales au profit des communes
  2. La mutualisation des capacités communales
  3. La continuité et le rétablissement des compétences ou intérêts communautaires

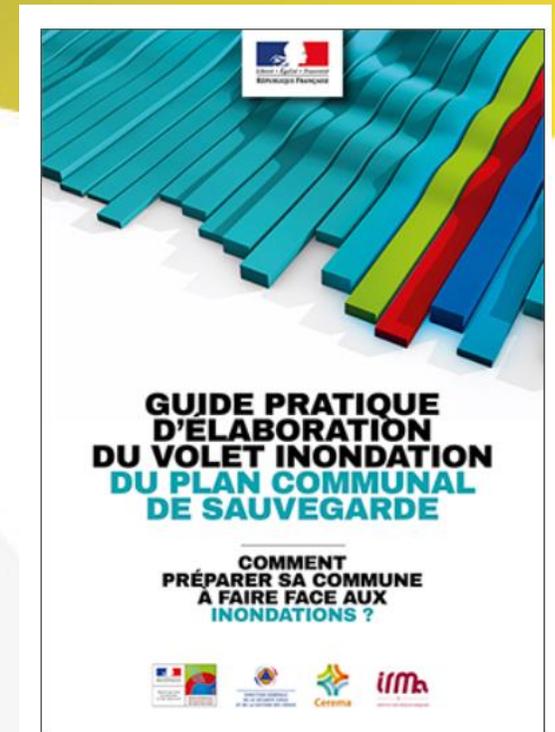
# Définition du besoin

COMMUNES	Nombre d'habitants en 2021	Mise à jour PCS
Tampon	81 943	2008
Saint-Joseph	38 807	2025
Entre-Deux	7 105	2023
Saint-Philippe	5 074	
CASUD	130 598	

- Analyse des PCS
- Réunion avec l'association IRMA – afin de définir les étapes clés

## Objectifs :

- Réaliser le Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS)
- Concevoir des outils numériques pour la gestion de crise
- Exercice de crise



# Elaboration d'un marché

Rédaction du marché : « Elaboration et accompagnement à la mise en œuvre du PICS »

Remise des offres : 20 mai 2025

<b>Tranche ferme</b>	PHASE 1 : Diagnostic territorial et définition du rôle stratégique de la CASUD dans la gestion de crise
	PHASE 2 : Accompagnement à l'élaboration du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS)
<b>Tranche optionnelle</b> : Réalisation d'un exercice de mise en situation, retour d'expérience, adaptation du PICS	

## ▪ Les offres

- Ouverture des plis : 6 offres
  - PREDICT
  - RISCRIS
  - LEXIS
  - SECTOR
  - ATRISC
  - CNPP (référence Saint-Paul)

Coûts : Entre 50 000 et 80 000 euros

Durée maximum du marché : 2 ans

# Phase 1: Diagnostic territorial et définition du rôle stratégique de la CASUD dans la gestion de crise

## ▪ Réaliser le diagnostic du territoire

### ALEAS

Cyclone et tempête  
Inondation  
Mouvement de terrain  
Volcanique  
Sismique  
Tsunami  
Feu de forêt  
Industriel = Service Interarmées de Munitions au Tampon  
Transport de matières dangereuses  
et en supplément le risque épidémie

### ENJEUX

La population (active, sédentaire, saisonnière, scolaire)  
**Les bâtiments appartenant ou relevant de la compétence de l'intercommunalité**  
Les établissements recevant du public (ERP), comme les EHPAD, les écoles  
Les sites économiques (exploitations agricoles, zones d'activités commerciales (ZAC), zones industrielles)  
Les sites patrimoniaux et bâtiments classés ou remarquables  
Les zones touristiques  
Les locaux des services d'incendie et de secours et des forces de l'ordre  
Les événements organisés sur le territoire (sportifs, culturels)

- **Définir le rôle stratégique de la CASUD dans la gestion de crise**

**Au titre de ses compétences propres** : mettre en œuvre des actions directement liées aux prérogatives de l'intercommunalité

**En appui aux communes membres** : intervenir de manière proactive avant, pendant, et après une crise, en mutualisant les ressources et les moyens disponibles.

## ▪ **Enquêtes auprès des différents services et directions de la CASUD**

- La Direction de l'Eau et de l'Assainissement
- La Direction de l'Environnement et du cadre de vie
- La Direction des Moyens
- La Direction des Transports

Chaque service aura à charge d'évaluer et de définir la réponse à apporter en cas de crise + aide à la rédaction des fiches actions et reflexes

## Phase 2 : Accompagnement à l'élaboration du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS)

- Annuaire de crise
- Inventaire des moyens et ressources mobilisables
- Organisation de l'action de crise intercommunale (organigramme, PC, chaîne d'alerte , *astreintes...*)
- Maintien et rétablissement des compétences intercommunales (fiches actions et fiches reflexes)
- Modalités de mutualisation des moyens et assistance aux communes
- Plan de communication de crise

## ■ **Etat des lieux des moyens utiles à la gestion de crise**

- INVENTAIRE des ressources **intercommunales** :

- Moyens humains et matériels (véhicules, groupe électrogène...)

- INVENTAIRE des ressources **communales** :

- Moyens humains et matériels (véhicules, groupe électrogène...)

- Les capacités des centres d'hébergement

## Tranche optionnelle : Réalisation d'un exercice de mise en situation, retour d'expérience, adaptation du PICS

- *Réaliser un exercice sur table est la première étape avant un exercice grandeur nature*
- *Cet exercice simulé a pour objectif de mettre à l'épreuve les procédures définies dans le PICS, d'évaluer la coordination entre les acteurs et de renforcer les réflexes des participants en cas de situation de crise. Il permettra également d'identifier les éventuelles failles ou incohérences dans le plan afin d'y apporter les corrections nécessaires.*

**Merci de votre attention,**